



ÉCOLE MOISSON-D'ARTS, LA CHANTERELLE,
NOTRE-DU-SOUIRRE ET RIOU

Assemblée publique

Date : Le lundi 7 octobre 2024
Heure : 19 h
Endroit : École La Chanterelle, St-Paul-de-la-Croix

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	<p>Mme Catherine Fitzback souhaite la bienvenue aux membres. Vérification du quorum et le nombre de parents est respecté suite à l'assemblée extraordinaire tenue à 19h.</p> <p>Absent : Patricia Ledoux</p>	
2. Présentation des membres du conseil	<p>Chaque membre se présente en nommant de quelle école ou de quelle municipalité il est rattaché.</p>	
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Mme Fitzback fait la lecture du projet d'ordre du jour et demande si des ajouts sont nécessaires.</p> <p>Mme Nancy Dubé mentionne qu'elle aimerait ajouter la campagne de financement pour l'école Riou aux activités à faire approuver par le conseil d'établissement. Les membres sont en accord avec cet ajout.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Émilie Benoit</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts demandés.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p data-bbox="128 170 556 203">4. Élection des officiers :</p> <p data-bbox="216 592 457 625">a) Président(e);</p> <p data-bbox="216 966 535 998">b) Vice-président(e);</p> <p data-bbox="216 1372 430 1404">c) Secrétaire;</p> <p data-bbox="216 1469 619 1502">d) Trésorier ou trésorière;</p>	<p data-bbox="762 194 1522 414">Mme Fitzback explique les différents mandats du poste de président au conseil d'établissement qui seront applicables pour une période d'un an. Elle explique aussi que pour les postes de président et vice-président, elle ne peut pas proposer des gens. Ce sont les parents qui doivent siéger sur ces postes.</p> <p data-bbox="762 446 1522 519">Mme Fitzback mentionne qu'elle doit maintenant faire parvenir les documents une semaine à l'avance.</p> <p data-bbox="762 592 1459 665">IL EST PROPOSÉ PAR Mme Véronique April QUE Mme Émilie Benoit soit nommée présidente.</p> <p data-bbox="762 706 1522 779">Après discussion, Mme Émilie Benoit accepte le poste de présidence.</p> <p data-bbox="762 820 1375 852">La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p data-bbox="762 958 1522 1063">IL EST PROPOSÉ PAR Mme Émilie Benoit QUE Mme Véronique April soit nommée vice-présidente.</p> <p data-bbox="762 1104 1522 1177">Après discussion, Mme Véronique April accepte le poste de vice-présidente.</p> <p data-bbox="762 1218 1375 1250">La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p data-bbox="762 1356 1522 1502">IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nancy Dubé QUE Mme Caroline Ouellet soit nommée secrétaire et trésorière du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025.</p> <p data-bbox="762 1542 1375 1575">La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>e) Nomination des représentants de la communauté (s'il y a lieu)</p> <p>f) Représentant au comité de parents et substitut</p>	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Pier Sirois QUE Mme Brigitte Levesque soit nommée comme représentante de la communauté du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Mme Émilie Benoit se propose comme représentante au comité de parents, mais mentionne qu'elle aimerait partager le mandat avec une autre personne. Pour le moment, personne n'est volontaire. Mme Émilie Benoit accepte le mandat.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 juin 2024</p>	<p>Mme Fitzback fait un survol du procès-verbal de la réunion du 17 juin 2024. Le procès-verbal est conforme à la rencontre.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Pier Sirois QUE le procès-verbal de la réunion du 17 juin 2024 du conseil d'établissement soit adopté.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>6. Calendrier des séances :</p>	<p>Mme Fitzback présente le calendrier des séances et mentionne qu'idéalement les rencontres doivent se faire en présentiel. Elle demande les préférences de chacun.</p> <p>Émilie propose que la rencontre en février se fasse par Teams. Pour aller dans toutes les écoles, celle du mois de juin serait à l'école Riou.</p>	

SUJET À DISCUTER**DISCUSSION ET ORIENTATION****SUIVI À DONNER**

Voici les dates et lieux suivants pour les réunions à venir :

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DATES DES RENCONTRES PROVISOIRES – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025			
RENCONTRE	JOURS	DATES	LIEU
Assemblée générale	Lundi	9 septembre 2024 19h	École Moisson-d'Arts L'Isle-Verte
1 ^{ère} rencontre	Lundi	7 octobre 2024 19h	École La Chanterelle Saint-Paul-de-la-Croix
2 ^e rencontre	Lundi	2 décembre 2024 19h	École Notre-Dame-du-Sourire St-Épiphane Ou Teams
3 ^e rencontre	Lundi	10 février 2025 19h	École Riou St-François-Xavier-de-Viger Ou Teams
4 ^e rencontre	Lundi	7 avril 2025 19h	École Moisson-d'Arts L'Isle-Verte Ou Teams
5 ^e rencontre	Lundi	16 juin 2025 19h	Lieu à déterminer

Les changements seront apportés dans le calendrier.

a) Budget de fonctionnement du CÉ;

Le budget donné à tous les conseils d'établissement est de 750\$.

Mme Catherine Fitzback a discuté avec ses collègues et la plupart utilise ce montant d'argent pour des plateformes ou des formations offertes aux parents. C'est un sujet qui pourrait être discuté aussi au comité des parents.

b) Frais de remboursement pour les membres et tableau des distances;

Mme Fitzback mentionne aux membres que des frais de déplacement à partir de leur résidence sont approuvés pour chacun. Il s'agit de mettre l'adresse de la résidence et l'adresse de l'école où se passe la réunion pour avoir le bon nombre de kilométrages. Le remboursement est de 0,62\$ du km. Les formulaires

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>c) Planification des dossiers et capsule de formation pour les nouveaux membres.</p>	<p>seront remis à la dernière réunion en juin 2025. Les frais de gardiennage peuvent aussi être remboursés.</p> <p>Mme Fitzback informe que les nouveaux membres doivent visionner quelques capsules pour une formation obligatoire. Stéphanie Schlosser, Marjolaine Thériault et Marylou Laplante sont les nouveaux membres cette année. Un document est aussi partagé afin de montrer les différents points à voir à chaque réunion selon le temps de l'année. Mme Caroline fera l'envoi aux nouveaux membres. Ceux qui désirent revoir les capsules sont invités à le faire. Mme Fitzback demande de nous aviser lorsque les capsules seront visionnées.</p>	
<p>7. Révision et adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement (art. 67 LIP) :</p> <p>a) Résolution concernant le nombre de membres</p>	<p>Mme Fitzback fait la lecture du document des règles de régie interne. Elle explique aussi les différents mandats et pouvoirs.</p> <p>Changements :</p> <p>Nous aurons cinq parents au lieu de six sur le CÉ ainsi que 2 substituts. Le quorum sera donc trois parents au lieu de quatre.</p> <p>La convocation doit être envoyé au moins sept jours à l'avance avec l'ordre du jour et les documents.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marylou Laplante</p> <p>QUE le document des règles de régie interne soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>b) Gouvernance du conseil d'établissement versus rôle de la direction;</p>	<p>CONSIDÉRANT le taux de participation à l'assemblée générale de parents ;</p> <p>CONSIDÉRANT qu'il est difficile pour l'école de recruter des parents prêts à siéger au conseil d'établissement ;</p> <p>CONSIDÉRANT qu'il s'agit de la 3^e année durant laquelle la direction n'arrive pas à combler l'ensemble des sièges du conseil d'établissement durant l'assemblée générale des parents ;</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Véronique Santerre et unanimement résolu :</p> <p>QUE la composition du conseil d'établissement des écoles Moisson-d'Arts, Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou soit modifiée afin d'avoir 5 parents représentants les 4 écoles + 2 substituts.</p> <p>Adoptée à l'unanimité</p> <p>Mme Fitzback mentionne qu'elle ne fait pas partie du conseil d'établissement et qu'elle n'a pas de droit de vote. Elle a un rôle de soutien et s'assure que les encadrements soient bien respectés. Elle fait le survol du document en lien avec ses rôles et ses responsabilités.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>8. Formulaires :</p> <p>a) Président(e) du conseil d'établissement;</p> <p>b) Dénonciation d'intérêt (art. 70 LIP).</p>	<p>Mme Caroline Ouellet donne le formulaire à Mme Benoit pour signature et le formulaire des représentants du conseil d'établissement à tous les membres.</p> <p>Pour ce qui est de ce formulaire, il sera rempli seulement en cas de conflit d'intérêt.</p> <p>Mme Véronique Santerre demande si le fait de faire partie du Club optimiste peut poser un problème. Mme Fitzback mentionne qu'elle s'informerà à la direction générale, mais il ne devrait pas y avoir de problème.</p>	
<p>9. Objet d'adoption :</p> <p>a) Budget 2024-2025</p>	<p>En juin, nous avons adopté un budget sans avoir les vraies règles budgétaires. Quelques changements ont été apportés. Mme Fitzback présente le tableau avec les montants pour 2024-2025.</p> <p>Volet parents : Bonifié un peu Aide alimentaire : L'argent servira à payer le projet collation. L'argent du Choix du Président est utilisé pour répondre au besoin alimentaire actuel.</p> <p>La mesure de renforcement des ressources et pratique (15015) : Seulement pour l'école Notre-Dame-du-Sourire maintenant.</p> <p>À l'école on bouge : Un montant maintenant dans chaque école. Ajout des écoles Moisson-d'Arts et Notre-Dame-du-Sourire pour l'année scolaire 2024-2025.</p> <p>Vitalité des petites communautés : les montants sont un peu plus hauts que l'an passé. C'est une mesure</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>b) Résolution</p>	<p>qui est pour les plus petites écoles (NDDS, Riou et Chanterelle)</p> <p>Adoption du budget de l'école 2024-2025</p> <p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit adopter le budget annuel de l'école proposé par la direction, et le soumettre à l'approbation du centre de services scolaire;</p> <p>CONSIDÉRANT que la répartition des ressources financières s'établit à partir de l'effectif scolaire de l'année précédente, soit celle du 30 septembre 2023, cela, selon la recommandation du comité de répartition des ressources (CRR);</p> <p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique, les surplus de l'école, le cas échéant, deviennent ceux du centre de services scolaire. Toutefois, le centre de services scolaire peut, pour l'exercice financier suivant, porter au crédit de l'école ou au crédit d'un établissement d'enseignement ces surplus, en tout ou en partie, selon la disponibilité d'utilisation permise par le Ministère, et si le comité de répartition des ressources institué en vertu de l'article 193.2 en fait la recommandation et que le conseil d'administration du centre de services scolaire y donne suite;</p> <p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut, au nom du centre de services scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subventions ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école;</p>	

SUJET À DISCUTER

DISCUSSION ET ORIENTATION

SUIVI À DONNER

IL EST PROPOSÉ par **Véronique April** que Le conseil d'établissement adopte le budget de l'École Moisson d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou au montant de 486 305\$ établi comme suit :

Total des mesures dédiées, protégées et décentralisées (unité 5**) : 411 557\$

Total du budget de base décentralisé (unité 6**) : 39 230\$ et qu'il soit soumis au centre de services scolaire pour approbation conformément à l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique, étant entendu que ce budget pourra être rajusté des surplus budgétaires de l'école, selon l'utilisation disponible et permise par le Ministère, s'il y a lieu, ou selon toute modification apportée par le Ministère et/ou tout apport financier additionnel dans le courant de l'année scolaire.

Adoptée à l'unanimité

Mme Fitzback fait la lecture des documents pour les activités à venir pour les écoles. Le tableau est évolutif et sera représenté à chaque réunion. La colonne budget a été ajoutée.

Moisson-d'Arts



Groupe	Date	Sortie	Budget
2 ^e à la 6 ^e année	2 décembre 2024	Centre culturel Berger : La chimie de Noël à 9h30	Spectacle : 600 +tx Transport : 600\$ + tx
Préscolaire 4 ans et 5 ans, 1 ^{ère} année	31 mars 2025	Centre culturel Berger : Cadeau : ce qui me reste de toi à 13h30	Spectacle : 336\$ tx Transport : 300\$ + tx
Tous les groupes	Plusieurs fois dans l'année	Marche à moins de 5 km de l'école	0\$
Parents des élèves du préscolaire 4 ans	Novembre	Cour de cuisine chez « tous sous un même chef » avec les parents uniquement	À venir

SUJET À DISCUTER

10. Objets d'approbation :

a) Programmation des activités et sorties 2024-2025 (approbation);

DISCUSSION ET ORIENTATION

Chanterelle

Groupe	Date	Sortie	Budget
Toute l'école	13 novembre 2024	Laser Tag Concert symphonique	Laser Tag : 482,90\$ Spectacle: 228\$ Autobus: 1875\$
Tous les groupes	Plusieurs fois dans l'année	Marche à moins de 5 km de l'école	0\$

Notre-Dame-du-Sourire

Groupe	Date	Sortie	Budget
Tous les groupes	Plusieurs fois dans l'année	Marche à moins de 5 km de l'école	0\$
2 ^e à la 6 ^e année	2 décembre	Centre culturel Berger : La chimie de Noël à 9h30	552\$ avec Riou Transport :
Préscolaire à la 1 ^{re} année	31 mars 2025	Centre culturel Berger : Cadeau : ce qui me reste de toi à 13h30	184\$ + taxes + transport

Riou

Groupe	Date	Sortie	Budget
Tous les groupes	Plusieurs fois dans l'année	Marche à moins de 5 km de l'école	0\$
Tous les groupes	Novembre	Visite au Carrefour d'initiative populaire de Rivière-du-Loup pour cuisiner	Transport :
2 ^e à la 6 ^e année	2 décembre	Centre culturel Berger : La chimie de Noël à 9h30	552\$ + taxes avec Ndds Transport :

6 novembre : Les élèves cuisineront des collations santé pour un tournoi de Volleyball au Carrefour d'initiative populaire.

Service de garde

Groupe	Date	Sortie	Budget
Les services de garde de Moisson-d'Arts, Chanterelle et Notre-Dame-du-Sourire	8 ou 15 novembre 2024	Sortie cinéma à Rivière-du-Loup	8\$ par élève (inclus un jus et un pop corn) Autobus : 1250\$ + tx
Les services de garde de Moisson-d'Arts, Chanterelle et Notre-Dame-du-Sourire	Plusieurs fois dans l'année	Marche à moins de 5 km de l'école	0\$

Les élèves de l'école Riou feront une campagne de financement avec la Fraisonnée. Les enseignantes ont consulté les parents et cette idée faisait la majorité. Elle sera faite avant Noël.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Brigitte Lévesque

QUE le document des sorties scolaires soit adopté tel quel.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

SUIVI À DONNER

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>11. Points d'information :</p> <p>a) Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence;</p> <p>b) Normes et modalités;</p> <p>c) Reliquat;</p>	<p>Le plan sera présenté à la séance de décembre puisque Mme Audrey Ouellet, psychoéducatrice, revient tout juste de congé de maternité. Elle sera pourra faire la présentation durant la prochaine rencontre.</p> <p>Le document a été préparé selon ceux de l'année passée. Il n'y a pas de changements. Les documents seront envoyés aux parents sous forme de tableau comme par les années passées.</p> <p>Ils seront envoyés aux parents au courant de la semaine.</p> <p>Nous recevrons des montants d'argent dans les prochaines semaines. Des sommes seront remises aux parents. Nous ferons un suivi durant les prochaines rencontres.</p>	
<p>12. Rapport des responsables :</p> <p>a) Enseignants;</p>	<p>Riou :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Épluchette pour les élèves comme activité de la rentrée en collaboration avec M. Éric, enseignant en éducation physique. - 6 novembre : Sortie à Rivière-du-Loup au Carrefour d'initiative populaire - Activité d'Halloween : Buffet d'horreur et activités en pm <p>Moisson-d'Arts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Zumba géant animé par Judith Fit - Activités prévues pour l'Halloween 	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>b) Service de garde ;</p> <p>c) Comité de parents;</p>	<p>Notre-Dame-du-Sourire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Épluchette par les membres du Club Optimiste et les parents ont bien participé. - Exposition de citrouilles le 30 octobre - Journée déguisée à l'Halloween et visite au Manoir. <p>La Chanterelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sortie culturelle à Québec en lien avec la science et la musique. En même temps, ils iront au Laser tag afin de reprendre l'activité qui n'avait pas eu lieu en juin dernier. - Journée complète d'activités spéciales pour l'Halloween et cuisine de collations effrayantes. - Participation au serpent de roches, projet initié par un jeune garçon de Baie Comeau en rémission d'un cancer. Les élèves ont décoré des roches et quelqu'un est allé les porter directement à Baie Comeau. - SCP qui débute cette année. Ça se passe très bien. Les élèves sont heureux de recevoir des bracelets. <p>Journées pédagogiques du début d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeux gonflables pour tous les services de garde - Visite du Club Fy - Jeux d'eau <p>Les sorties extérieures sont privilégiées en fin de journée.</p> <p>Pas de représentant présent à la réunion.</p>	
<p>13. Questions du public :</p>	<p>Aucune question.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
14. Levée de l'assemblée	IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nancy Dubé QUE l'assemblée soit levée à 20 h 45. La proposition est adoptée à l'unanimité.	

Catherine Fitzback, directrice

Emilie Benoit, présidente